

Actualités p.7



Marcq-en-Barœul, une ville euro-citoyenne

La Ville de Marcq-en-Barœul s'est inscrite au concours organisé par le Ministère des Affaires Européennes, l'Association des Maires de France et l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe. Les initiatives euro-citoyennes de la Ville ont été récompensées par un diplôme.

Le Prix de la Ville Euro-Citoyenne a pour objectif de récompenser les initiatives mises en place par les communes françaises, en faveur des jeunes, dans le cadre des jumelages qu'elles ont développés avec leurs homologues des 26 autres pays membres de l'Union Européenne. Ce prix

récompense donc à la fois les projets de jumelage centrés sur les échanges entre les jeunes Européens et les initiatives participant au développement du sentiment d'appartenance européenne.

157 communes ont participé à ce concours dans trois catégories. Marcq-en-Barœul concourait dans la catégorie « Villes moyennes ». A l'issue du concours, la Ville a reçu le Prix de la Ville Euro-Citoyenne. Denis Tonnel, Adjoint aux Relations Internationales, et Didier Ellart, Adjoint aux Sports, sont ravis : « Les nombreux échanges sportifs et culturels, comme l'Euromeeting en juin, entre les jeunes Marcquois et ceux d'Ealing, Gladbeck, Poggibonsi et Kuurne, villes jumelées avec Marcq-en-Barœul, ont été reconnus par le jury ».